

## Question :

Est-il permis de donner à un mécréant, qui souhaite embrasser l'Islam, un exemplaire de la traduction des sens du Coran accompagnée de la version originale complète du Coran, telle que l'édition produite par le complexe du Roi Fahd pour l'impression du Moushaf (Coran arabe)?

## Réponse :

Il n'y a pas de mal à donner à un mécréant, qui est susceptible d'embrasser l'Islam, des livres d'exégèse et la traduction des sens du Coran dans la langue qu'il maîtrise, même si cela contient en parallèle la version originale complète du Coran, car la règle qui s'applique dans ce cas c'est celle relative à l'exégèse et à la traduction.

Qu'Allah vous accorde la réussite et que la paix et le salut soient sur notre Prophète Mohammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Le Comité Permanent des Recherches Scientifiques et de la Délivrance des Fatwas (Al-Iftâ')

Membre	Membre	Vice-président	Président
Bakr Abou Zayd	Sâlih Al-Fouzân	`Abd-Al-`Azîz Al Ach-Chaykh	`Abd-Al-`Azîz ibn `Abd-Allah ibn Bâz

